

La Belgique sous les bombes par Nicolas Mignon

Historien, spécialisé en littérature de guerre belge

Dans la nuit du 5 au 6 août 1914, une ombre de 140 mètres de long plane lentement au-dessus de la ville de Liège. Celle-ci devient la première cité européenne à être bombardée, la première d'une trop longue liste. La défense belge parvient à endommager le zeppelin, qui va s'écraser près de Bonn. Mais le dirigeable géant a tué 9 civils avant de se retirer : les premières victimes civiles de la Grande Guerre aérienne. Dans la nuit du 24 au 25 août, c'est au tour d'Anvers d'être bombardée par un dirigeable allemand : on déplore une dizaine de tués, dont des femmes et des enfants. D'autres villes belges suivent au fur à mesure de l'avance allemande, notamment Bruges et Ostende.

Du point de vue purement légal, ces bombardements ne contreviennent pas nécessairement tous aux Conventions de La Haye. Les bombardements aériens ne sont en effet interdits que contre les villes dites "libres", non protégées. Liège et Anvers étant tenues par les Belges et entourées d'une ceinture de forts, les Allemands peuvent prétendre qu'elles constituent une cible militaire. Mais ce ne sont pas les forts qui sont visés : les projectiles sont jetés au petit bonheur la chance au milieu des deux villes et ne peuvent donc toucher que des civils. Il est frappant de constater que même les cartes postales allemandes ne tentent pas de convaincre du contraire. Elles n'hésitent pas à montrer les dirigeables planant au-dessus des habitations, quitte d'ailleurs à exagérer l'effet de leur destruction en représentant les villes en flammes. Tout au plus, sur les cartes imaginant l'effet des explosions, les artistes allemands veillent-ils à représenter des victimes militaires en compagnie des habitants. A l'instar de l'Allemagne, toutes les grandes puissances vont estimer rapidement que l'article 25 de la Convention de La Haye de 1907 est dépassé, et plaider pour l'application à la guerre aérienne de la Convention navale internationale de 1907. Pour cette dernière, l'important n'est pas que la ville soit défendue ou non mais simplement qu'elle possède une "utilité militaire"... bombarder des civils est devenu légal.

Pour un certain nombre de Belges, comme rapidement pour d'autres Européens, le premier contact avec la violence de guerre se fait donc à l'arrière du front, à la vue de civils tués depuis les airs. C'est le cas du jeune Edouard Froidure. Il est âgé de 15 ans en janvier 1915, quand un avion allemand lâche une bombe à Coxyde, près du jardin familial : *"De mon mieux, j'ai aidé les gens à ramasser une femme criblée d'éclats et à l'étendre sur une civière de fortune. Mon cœur battait : je rencontrais pour la première fois l'horreur de la guerre : tout ce sang répandu, ces cris, cette panique. Mes yeux n'arrivaient pas à se détacher de ce corps inerte, brisé, sanguinolent, dont la vie se retirait de seconde en seconde. La mort planait ce jour-là sur les non-combattants ; j'en compris tout le drame"*.

Pour un certain nombre de Belges, comme rapidement pour d'autres Européens, le premier contact avec la violence de guerre se fait donc à l'arrière du front, à la vue de civils tués depuis les airs.